

CHÂTEAUBRIANT

MAGAZINE



Avril 2024 • #188



1^{er} Salon International du Vélo les 6 et 7 avril

Budget

Les orientations
pour 2024

Ma Ville

Châteaubriant au palmarès
des villes où il fait bon vivre

Environnement

Une politique tournée
vers l'arbre



ÉDITO

Chères Castelbriantaises, Chers Castelbriantais,

Le magazine d'avril est l'occasion pour la Municipalité de présenter les grandes orientations budgétaires pour l'année. Plusieurs mesures déjà constatées en 2023 vont continuer d'impacter le Budget 2024. Malgré ce contexte, la Ville de Châteaubriant a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité actuels et maintenir des services de proximité de qualité aux Castelbriantais tout en dégagant des capacités d'investissement.

Le classement de notre ville à la 3^e place des communes de Loire-Atlantique (dans la catégorie des communes de 10 000 à 20 000 habitants) au palmarès des « Villes et villages où il fait bon vivre » confirme la ville de Châteaubriant comme pôle de centralité et ses engagements en faveur du cadre de vie des Castelbriantais.

L'environnement est également au cœur des préoccupations municipales, et plus particulièrement le plan de végétalisation engagé depuis plusieurs années. La Semaine de l'Environnement dédiée à la thématique de l'arbre a été l'occasion de sensibiliser aux bonnes résolutions dans le but de réduire l'impact environnemental au quotidien.

Ce printemps sera marqué par de grands temps forts notamment la première édition du Salon International du Vélo qui se tiendra les 6 et 7 avril. Avec l'organisation de cet événement d'envergure, la Ville souhaite promouvoir la pratique du vélo en faisant profiter à tous d'un large choix de marques et types de vélos.

À l'occasion des 50 ans de Choisel, une exposition sera installée sur le Site de Choisel et des Olympiades vont être organisées le dimanche 2 juin dans la continuité de la semaine « Sport, Santé, Bien-Être », afin de retracer les faits marquants de ce site historique. Vous trouverez dans ce magazine, un dossier spécial consacré au site de Choisel.

Ces manifestations conviviales et festives promettent des moments incontournables et permettront à tous de profiter pleinement des équipements de loisirs et sportifs mis à disposition par la Ville.

La Municipalité

SOMMAIRE

2 ÉDITO - SOMMAIRE

3 RETOUR EN IMAGES

4 BUDGET

- Les orientations pour 2024

8 MA VILLE

- Châteaubriant au palmarès des villes où il fait bon vivre

10 ÉVÉNEMENT

- Châteaubriant organise son 1^{er} Salon International du Vélo

12 CIVISME

- Droits et devoirs de citoyens

13 DÉTENTE

- 6^e édition de Sport, Santé, Bien-Être : les 50 ans de Choisel en point d'orgue

14 DOSSIER

- Le site de Choisel fête ses 50 ans

16 ENVIRONNEMENT / MOBILITÉS

- Une politique tournée vers l'arbre

18 SANTÉ / SOCIAL

- Accompagner à chaque étape de la vie

19 ENSEIGNEMENT

- Des formations pour les jeunes

20 RENDEZ-VOUS

- Les rendez-vous du printemps à Châteaubriant

22 ÉCHOS

- Des rendez-vous participatifs
- Expression des groupes minoritaires

23 CULTURE

- Les actualités de la Micro-Folie
- La saison culturelle du Théâtre de Verre
- Les rdv du TDV

RETOUR EN IMAGES



Plus de 2100 mélomanes ont profité de la riche programmation de l'événement musical « **Ma Région Virtuose** » à l'initiative du Conseil Régional des Pays de la Loire.



Le 1^{er} **festival des enfants** organisé à la Halle de Béré par les Conseils Municipaux des Jeunes du territoire a connu un franc succès.



la Municipalité a invité les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et leurs parents à la remise des **lots du jeu-concours du Calendrier de l'Avent**.



L'association Ar'Muse a réuni une trentaine d'artistes à la 26^e édition de **l'Artothèque** au Marché Couvert.



La salle était comble pour le spectacle d'Alex Jaffray au **Théâtre de Verre**.



La **27^e journée de l'audition** organisée par le Centre Communal d'Action Sociale a réuni une centaine personnes autour de conférences et dépistages auditifs.



Le **Forum 16/25** de la Communauté de Communes a permis aux nombreux jeunes de trouver des offres d'emplois saisonniers.



Le Rotary de Châteaubriant a organisé son **37^e Salon d'Art** au Marché Couvert. Une exposition qui a rassemblé de nombreux amateurs d'art.

Prochains rendez-vous

Retrouvez toutes les dates des événements à venir sur www.mairie-chateaubriant.fr



Les orientations pour 2024

Solidarité, culture, sport, soutien aux associations, sécurité, enseignement, urbanisme ou encore environnement : la Ville de Châteaubriant intervient dans tous ces domaines de compétences. Zoom sur les orientations budgétaires...

01 Le budget principal de la Ville pour 2024

La Ville a subi des impacts financiers majeurs en 2022 et 2023 qui ont une incidence sur la réalisation du budget pour l'année 2024 :

- l'augmentation du coût de l'énergie,
- la revalorisation du point d'indice (+3,5% en 2022 et +1,5 % en janvier 2024) de la fonction publique sur une année entière,
- une inflation encore importante sur certains produits et prestations,
- des taux d'intérêts encore très élevés au niveau européen.

Malgré un contexte économique contraignant, la Ville de Châteaubriant décide de poursuivre ses objectifs, à savoir, le renforcement des services aux Castelbriantais pour assurer la qualité de vie, maîtriser les dépenses de fonctionnement et dégager des capacités d'investissement sans augmenter les taux de fiscalité pour l'année 2024.



02 Maintien des taux d'imposition

Châteaubriant reste l'une des premières communes ayant une fiscalité la plus attractive parmi les villes principales de l'Ouest de plus de 8 000 habitants.

La Municipalité met en œuvre une politique volontariste qui se traduit par une fiscalité attractive avec des taux bien en-dessous des taux départementaux et nationaux.

La fiscalité locale a fait l'objet de différentes réformes :

- de la Taxe d'Habitation qui est supprimée depuis 2023 hormis pour les résidences secondaires,
- de la Taxe sur le Foncier Bâti qui comprend désormais le taux départemental de 15% en Loire-Atlantique.

• Évolution des taux communaux entre 2001 et 2023

	Taxe d'Habitation	Taxe sur Foncier Bâti	Taxe sur Foncier Non Bâti
• Châteaubriant :	<u>-22 %</u>	<u>+17 %</u>	<u>-22 %</u>
• Moyenne Loire-Atlantique :	<u>+69 %</u>	<u>+39 %</u>	<u>+22 %</u>
• Moyenne Nationale :	<u>+81 %</u>	<u>+26 %</u>	<u>+21 %</u>

• Des taux de fiscalité reconduits sans augmentation pour 2024

	Taxe d'Habitation	Taxe Foncière sur Propriétés Bâties			Taxe Foncière sur Propriétés non Bâties
2002	19.76%	18.20%			50.82%
2008	14.86%	18.20%			38.87%
2014	13.99%	18.20%			36.58%
2020	15.07%	19.79%			39.40%
2021	15.07%	(*)Taux communal : 19.79%	Taux départemental : 15%	Soit un taux de référence de 34.79%	39.40%
2022	15.07%				34.79%
2023	15.07%				36.35%
2024	15.07%				36.35%

En 2024, soucieuse de respecter son équilibre budgétaire, la Municipalité a décidé de reconduire les taux 2023 sans augmentation.

Les recettes de la fiscalité évoluent favorablement avec :

- la dynamique des permis de construire et/ou aménagements accordés aux particuliers et aux professionnels souhaitant s'installer sur le territoire.
- la revalorisation des bases de valeurs locatives décidée par l'État de +3,9%.



Le saviez-vous ?

À Châteaubriant, les constructions nouvelles, reconstructions ou additions de construction sont exonérées de Taxe Foncière durant les 2 années qui suivent leur achèvement.

03 Un endettement sain

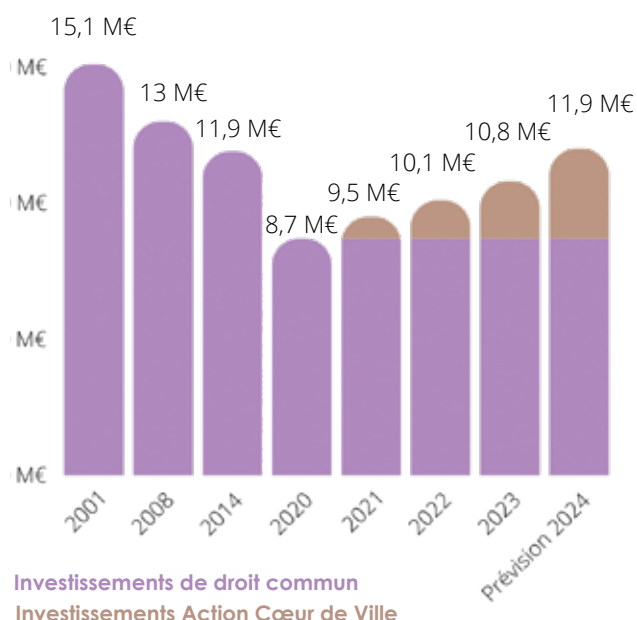
La structure de la dette de la commune est saine, sans emprunt toxique. L'encours de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à 10 596 788 millions d'euros :

- soit 695 euros par habitant pour les investissements de droit commun,
- et 154 euros par habitant pour financer les investissements « Action Cœur de Ville ».

Pour 2024, il est envisagé d'inscrire un emprunt à hauteur de 2 700 K€ maximum incluant notamment les actions « Action Cœur de Ville ».

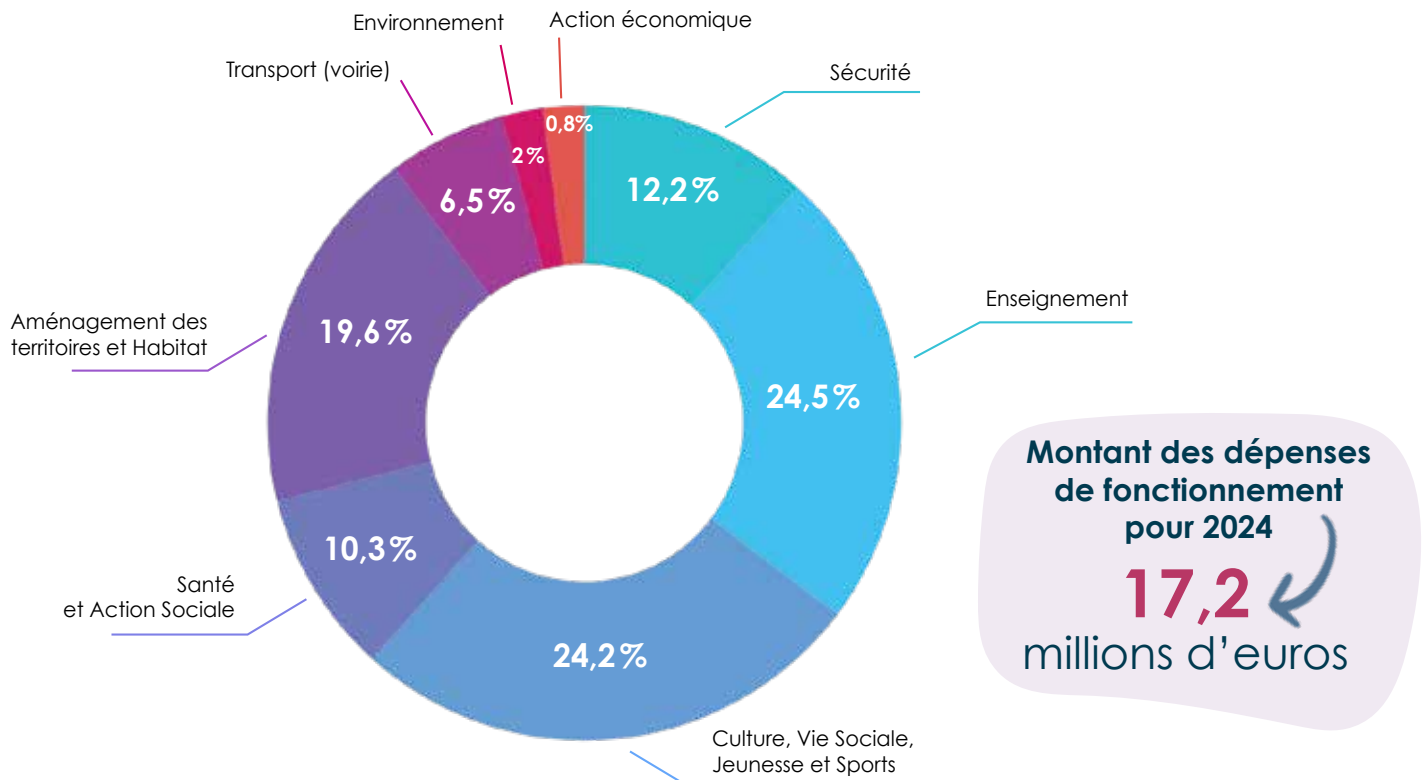
L'objectif du mandat est de **rester en-dessous de l'endettement moyen par habitant de la strate**. Châteaubriant confirme sa bonne santé financière par rapport aux communes de même taille, résultant d'une **gestion saine et maîtrisée depuis 2001**.

• Encours de la dette de la Ville depuis 2001



04 Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

• Répartition du budget de fonctionnement de la Ville



05 Des aides aux associations maintenues

Alors que de nombreuses collectivités font le choix de réduire les subventions, la Ville de Châteaubriant a décidé de maintenir sa politique de soutien au monde associatif local considérant que le dynamisme de l'ensemble des associations participe au renforcement du lien social à travers le développement d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour tous les Castelbriantais.

Depuis plus de 15 ans, le sport est une priorité de l'action municipale. Ainsi, l'enveloppe 2023 destinée à l'Office Municipal des Sports (OMS) sera reconduite pour 2024. Au versement de subventions s'ajoute un soutien technique et logistique sous forme de mise à disposition de matériels, salles et personnels. **Annuellement, la Ville consacre près de 1,2 million d'euros par an pour le tissu associatif Castelbriantais.**

Un engagement confirmé

La Ville renouvelle sa prime exceptionnelle de 100€ à l'acquisition de la première licence sportive dans un club affilié à l'OMS, pour tous les habitants de la ville.



Montant prévisionnel global des subventions pour les associations en 2024

570 000 euros

06 Garantir le maintien d'un service élevé à la population

Garantir un service public de qualité à travers les niveaux des différents services proposés à la population reste une priorité pour la Ville. Elle poursuit ses politiques afin de :



Garantir un service public de proximité de qualité



Rendre accessibles les pratiques culturelles et sportives



Assurer la présence d'une Police Municipale et la vidéoprotection



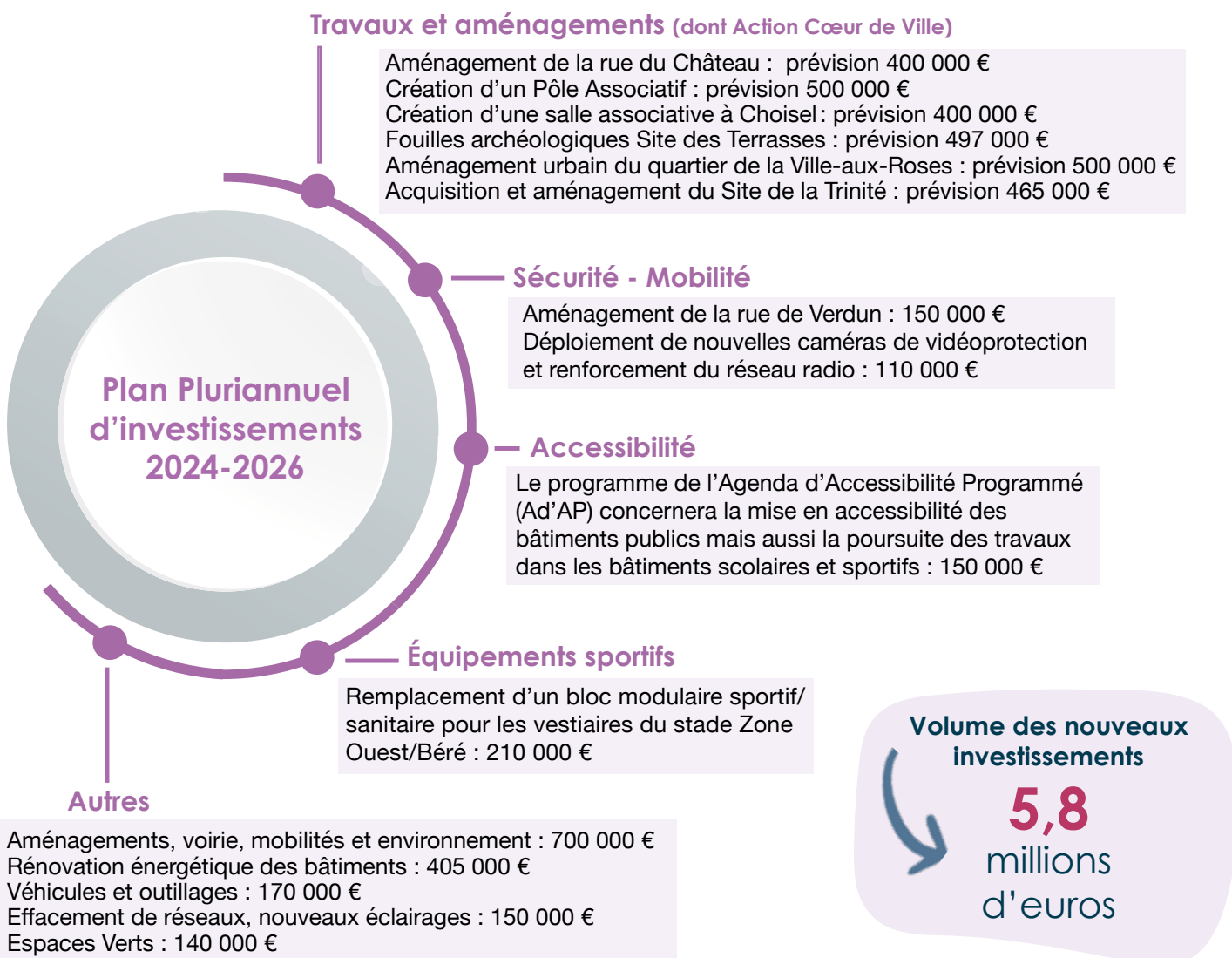
Développer les actions du Centre Communal d'Action Sociale pour tous



Favoriser la venue de professionnels de santé

07 Les investissements pour l'année 2024

En 2024, la Municipalité a fait le choix de cibler **des investissements pluriannuels** portant prioritairement sur : Action Cœur de Ville, Sécurité-Mobilité-Voie, Patrimoine-Aménagement et Accessibilité.



Châteaubriant au palmarès des villes où il fait bon vivre



Comme chaque année, l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » publie le palmarès le plus complet jamais réalisé des 34 808 communes de la métropole. Un label qui vient confirmer les actions menées par la Municipalité dans l'amélioration du cadre de vie.

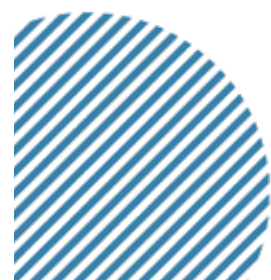
« Villes et villages où il fait bon vivre » : Châteaubriant obtient la 3^e place en Loire-Atlantique

En se classant 3^e parmi les communes de 10 000 à 20 000 habitants en Loire-Atlantique, Châteaubriant gagne 1 place par rapport à l'année dernière. Ce classement porte notamment sur la qualité de vie, la sécurité, la santé, les transports, les commerces et services, l'éducation, la protection de l'environnement, les sports et loisirs, la solidarité ainsi que l'attractivité immobilière. Autant de domaines auxquels la Ville attache beaucoup d'importance.



Châteaubriant, pôle de centralité

- 3^e pôle santé du département
- 9500 emplois
- Zone économique Horizon : une des plus grandes de Loire-Atlantique
- Création du 1^{er} Campus Connecté des Pays de la Loire
- 5400 scolaires
- 1^{re} Centrale Solaire Thermique couplée en France à un Réseau de Chaleur Urbain
- Label "Ville Sportive des Pays de la Loire" en 2013 et 2017
- Création de la 1^{re} Micro-Folie en Loire-Atlantique
- Une programmation culturelle riche et variée
- Des liaisons douces en connexion avec les voies vertes
- Tram-Train vers Nantes et TER vers Rennes
- Bus électriques urbains gratuits
- 7 stations de vélos à assistance électrique





Zoom sur les derniers aménagements

Lancement des travaux de la piscine Intercommunale Espace Dauphins

Les travaux d'extension, de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'Espace Dauphins ont débuté.

Cet équipement sportif sera doté

d'un bassin de 50 mètres. En Loire-Atlantique, on comptabilise deux piscines olympiques, dont celle de Châteaubriant. Sa modernisation sera un atout et un levier d'attractivité du territoire notamment pour l'apprentissage de la natation des scolaires de la Communauté de Communes.



Des fouilles archéologiques sur le Site des Terrasses

Le Site des Terrasses accueillera le projet de rénovation urbaine, porté par le groupe LAMOTTE. Ce site a récemment fait l'objet de fouilles archéologiques.



Les travaux de construction peuvent débuter. La commercialisation est lancée.

Contact : LAMOTTE Promoteur immobilier
20 rue Aristide Briand 44110 Châteaubriant
02 40 48 12 50

Des aménagements doux rue de Verdun

Ces travaux concernent la réalisation de trottoirs et la création d'un aménagement doux pour les piétons et cycles sur la portion entre le giratoire Boris Vian et Aquachoisel.



Fin des aménagements de la Grand'Rue

La Grand'Rue a totalement été réaménagée entre la rue du Château et la rue du Pélican. Les travaux se sont achevés avec les plantations, la pose de mobilier urbain et l'installation de luminaires. L'objectif de la Municipalité étant à l'avenir de rénover la rue Aristide Briand.



Le quartier de la Ville-aux-Roses s'ouvre

Les travaux de rénovation urbaine au sein du quartier de la Ville-aux-Roses se poursuivent avec la démolition du premier immeuble situé au n° 15, rue Jacquard. La déconstruction des immeubles situés n°8 rue Galilée et n°21 rue Jacquard jusqu'à mi-avril permettra d'ouvrir le quartier. L'aménagement des espaces extérieurs sera réalisé par la Ville.



Stade de la Ville en Bois

Une nouvelle tribune a été installée au stade de la Ville en Bois. Les aménagements extérieurs (clôture, bicouche et plancher PMR) et la réalisation d'un espace de réception de 72 m² ont marqué la fin des travaux.



NOUVEAUTÉ !

Châteaubriant organise son 1^{er} Salon International du Vélo



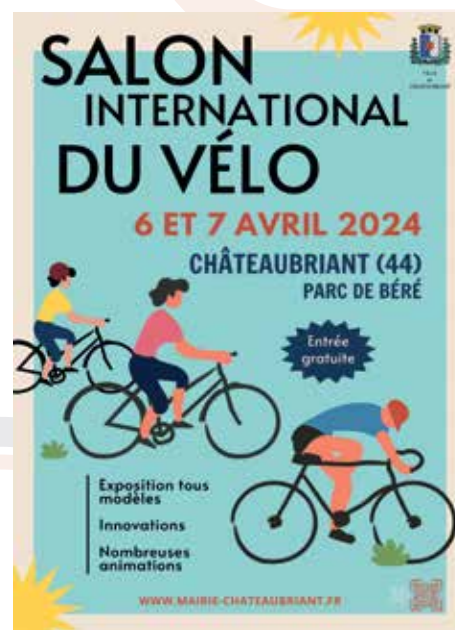
Forte de sa notoriété de « terre de cyclisme » et de son expérience dans l'accueil de grands événements sportifs, la Ville de Châteaubriant organise son 1^{er} Salon International du Vélo samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 au Parc de Béré.

Nouveauté à Châteaubriant !

Avec l'organisation de cet événement d'envergure internationale, la Ville souhaite promouvoir la pratique du vélo en faisant découvrir à tous un large choix de marques et types de vélos. Le Salon du Vélo sera la 1^{re} manifestation organisée au sein du Parc de Béré entièrement rénové en 2023. La Ville avait engagé dès 2020 sur ce site un programme pluriannuel de travaux afin d'en faire un véritable parc d'expositions autant qu'un lieu de promenade agréable et accessible pour tous.

Un salon gratuit avec plus de 50 fabricants

L'accès au Salon International du Vélo est gratuit tant pour les exposants que pour le public. Il permettra au public de découvrir tous les modèles de vélos et accessoires, novateurs, issus des dernières technologies. Ce Salon International accueillera, au sein de la Halle, de nombreux exposants qui représenteront plus de 100 marques et modèles de cycles et accessoires différents en provenance de France, de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas. Des espaces de démonstrations et d'essais seront aménagés en extérieur. L'entrée de la Halle de Béré sera animée par un stand commun : Ville de Châteaubriant, Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Office de Tourisme Intercommunal.



**Entrée gratuite.
Rendez-vous au Parc de Béré
de 9h30 à 19h !**

Flashez-moi pour découvrir le
teaser de cet événement !



Venez participer !

Des défis à vélos pour tous

Différents challenges individuels, pour les familles et entreprises permettront de partager un moment convivial autour des fondamentaux du cyclisme : pilotage, équilibre, force et quizz. Possibilité de participer seul ou en équipe de quatre personnes.

Défis à vélos :

- Samedi 7 avril :
 - Challenges Familles & Individuel : 9h30-12h
 - Challenges Entreprises : 13h30-19h
- Dimanche 8 avril :
 - Challenges Familles & Individuel : 9h30-19h

Proclamation des résultats et remise des prix le samedi et dimanche à 18h30 !

Inscriptions pour le Challenge :

<https://www.mairie-chateaubriant.fr/actualites/salon-international-du-velo-2024/>



Georges-Henri Nomari,
adjoint aux Sports et
président du Cyclo Club
Castelbriantais

“ La Municipalité se réjouit d’organiser le 1^{er} Salon International du Vélo. Le sport a toujours été l’une des priorités de l’action municipale qui soutient la pratique sportive et son tissu associatif depuis 2001. La Ville de Châteaubriant est depuis de nombreuses années reconnue comme terre d’accueil du cyclisme avec l’accueil de grands événements tels que le Tour de France, le Tour de Bretagne ou encore le Trophée Madiot, et plus récemment le Région Pays de la Loire Tour.

Le Cyclo Club Castelbriantais est heureux de s’associer à cet événement qui a pour but de promouvoir la pratique du cyclisme sous toutes ses formes : l’apprentissage, la compétition ou encore le loisir. Pour cet événement spécial, nous serons présents pendant ces 2 jours. Nous aurons également la chance d’accueillir des grands noms du vélo qui se livreront à des séances de dédicaces et relateront leurs exploits sportifs. ”

Retrouvez toutes les informations sur le Salon International du Vélo sur la page Internet dédiée : <https://www.mairie-chateaubriant.fr/actualites/salon-international-du-velo-2024/>

Contact

Salon International du Vélo
Chargé de projet : Dimitri Chopart
Hôtel de Ville de Châteaubriant
02 40 81 02 32
d.chopart@ville-chateaubriant.fr

Des vélos à gagner
(tirage au sort) :
venez participer tout
le week-end !



2 jours d’animations !



- Spectacle de Trial.
- Parcours de maniabilité, en présence d’animateurs.
- Sensibilisation à la sécurité routière, avec la Police Municipale de Châteaubriant.
- Découverte du territoire castelbriantais à l’aide de vélos connectés.
- Retransmission en direct des épreuves femmes et hommes de Paris-Roubaix.
- Conférences et/ou tables rondes sur différentes thématiques (voyage à vélo, mécanique, retour d’expérience professionnelle et handisport).
- Cours de mécanique, en auto-réparation.
- Challenges « Défis à vélo ».
- Des vélos à gagner par tirage au sort.
- Jeux gonflables pour enfants.
- Restauration sur site

Droits et devoirs de citoyens



Depuis de nombreuses années, la Municipalité est engagée dans une démarche responsable afin de faire de Châteaubriant une ville durable où il fait bon vivre.

Les règles de civisme à respecter

La Ville a proposé à l'ensemble des citoyens castelbriantais une **Charte du Civisme**, disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet www.mairie-chateaubriant.fr.

Les bonnes pratiques

Agir pour que la ville reste propre :

- Ne jeter aucun déchet au sol
- Respecter les règles de collecte des déchets
- Respecter les espaces et les mobiliers
- Ne rien afficher et ne pas faire de tags
- Entretenir les abords de son terrain privé
- Tenir nos animaux en laisse
- Ramasser leurs déjections en utilisant les sacs mis à disposition
- Toute personne accompagnant son chien sur le domaine public doit être obligatoirement en possession de sachets dédiés au ramassage des déjections



Rappel

- Des canicottes sont disponibles en centre-ville et dans les parcs
- De nombreux distributeurs de sacs à déjections sont à disposition



L'abandon de déjections, hors des emplacements autorisés est passible d'une amende de 135 €. Le non-respect de l'obligation de possession de sachets dédiés au ramassage des déjections entraîne une contravention de 35 €.

Respecter ses concitoyens :

- Ne pas perturber la tranquillité du voisinage
- Être vigilant sur le volume sonore à son domicile
- S'assurer que son véhicule ne fasse pas de bruit inutile
- Utiliser les engins bruyants aux horaires prévus
- Faire preuve de courtoisie, être aimable

Ne pas mettre en danger les autres :

- Adopter une conduite responsable
- Respecter le Code de la Route
- Respecter la vitesse en ville
- Ne pas se stationner en dehors des endroits prévus
- Ne pas gêner la circulation sur les trottoirs

Élections Européennes le 9 juin 2024



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles jusqu'au **vendredi 3 mai 2024**. Vous pouvez vous rendre directement sur le site service-public.fr, ou apporter en Mairie :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité en cours de validité

En cas de changement d'adresse, il convient de transmettre ces pièces à la Mairie afin de recevoir une nouvelle carte électorale.

Le saviez-vous ?

Si vous êtes **citoyen Européen**, vous pouvez voter en France si vous :

- habitez en France
- avez au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de l'élection
- jouissez de vos droits civils et politiques en France et dans votre pays d'origine
- êtes inscrit sur les listes électorales françaises



Sport, Santé, Bien-Être : les 50 ans de Choisel en point d'orgue

La Ville de Châteaubriant, en partenariat avec l'Office Municipal des Sports, le Conseil Municipal des Jeunes, mais également les professionnels de la santé, de la sécurité et de nombreuses associations, reconduit l'événement « Sport, Santé, Bien-être », du 29 mai au 2 juin 2024.

De grands temps forts :

Programme

Mercredi 29 mai

- **Conférence témoignage « Violences sexuelles dans le sport », Halle de Béré**

Par Sébastien Boueilh, ancien rugbyman et président de la Ciivise (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants). Une conférence organisée par le Rotary Club.

Jeudi 30 mai

- **10h-16h : Journée de sensibilisation au Sport Adapté, Centre Municipal des Sports**

La Ville et l'Office Municipal des Sports, en partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté 44, le Conseil Départemental 44 et les clubs castelbriantais, organisent une journée de sensibilisation à la pratique sportive auprès des publics en situation de handicap mental et/ou psychique.

Vendredi 31 mai

- **Mini-Relais de Choisel**

Avec les écoles publiques de Châteaubriant.

Inscrivez-vous !

- **18h-21h30 : Relais de Choisel 1h30 et 3h**

Courir ou marcher par équipe, en relais. Constituez une équipe, en famille, entre amis ou collègues. Organisé avec l'Entente Athlétique Club Castelbriantais, l'ADIC, la Ville de Châteaubriant et l'OMS. Bulletin d'inscription à télécharger sur www.mairie-chateaubriant.fr

Inscriptions auprès du service Sports, Animations, Loisirs en Mairie ou par téléphone au 02 40 81 02 32 avant le 24 mai.

Samedi 1^{er} juin - Site de Choisel

- **Démonstrations des clubs sportifs**
- **Animations vélo par le Cyclo Club Castelbriantais**
- **Séances de Fitness**
- **Après-midi pétanque et palets avec l'ORPAC**

50 ans de Choisel !

Dimanche 2 juin - Site de Choisel

- **Choisel en fête avec de nombreuses animations**
- Démonstrations sportives
- Stands tenus par les clubs et professionnels de santé
- Jeux pour les enfants (breakdance, piste de sécurité routière...)
- Olympiades avec jeux et attractions
- Randonnée l'Éclaireur : pédestre, cyclo et VTT (matin)
- **Exposition à découvrir** **Anniversaire !**

Anniversaire de la création de Choisel



Inauguration de l'étang de Choisel par M. Xavier Hunault, Maire de Châteaubriant.

Le site de Choisel, inauguré en juin 1974 par Xavier Hunault, Maire de Châteaubriant, fête cette année ses 50 ans. Grâce à une politique foncière volontariste engagée par la Municipalité de l'époque, la Ville a fait l'acquisition de parcelles d'une dizaine d'hectares permettant alors la construction du premier plan d'eau, suivie en 1984 par les étangs de la Ville-Marie puis de la Borderie. Depuis 1974, le site de Choisel n'a cessé de se développer avec l'installation de nombreux équipements de loisirs, faisant de ce parc un espace naturel de détente très apprécié des visiteurs.

Retrouvez tout le programme sur le site internet : www.mairie-chateaubriant.fr



Le site de Choisel fête ses 50 ans !

Le site de Choisel est un lieu incontournable du paysage castelbriantais. Inauguré en juin 1974, celui-ci va fêter ses 50 ans d'existence. Retour sur la création de ce site et des différents aménagements créés par la Municipalité qui ont permis de renforcer l'attractivité de ce parc très apprécié des castelbriantais.

... Retour sur la création du plan d'eau

Avec Jean-Paul Peltier, ancien directeur des Services Techniques de la Ville



“ Dans les années 1970, M. Xavier Hunault, Maire, a proposé au Conseil Municipal l'aménagement d'un étang au lieu-dit Choisel. L'endroit paraissait propice à ce type d'aménagement puisqu'il était constitué de prairies humides. Les objectifs de M. Hunault étaient doubles : aménager un lieu pour la pratique de la pêche, mais aussi créer un lieu pour le loisir et la promenade, le tout sur des terrains d'une surface totale de 11 hectares : 6 hectares en plan d'eau et 5 hectares en espace de promenade et loisirs. La Municipalité a confié la mise au point du projet et la direction des travaux exclusivement aux Services Techniques de la Ville. L'objectif était de créer un étang peu profond, en réservant la rive Est pour la pêche et la rive Ouest pour le loisir avec une pente douce. Nous avons eu des surprises dans la phase réalisation qui a mené à la découverte, sous l'étang de Choisel, d'un réservoir d'eau. Aujourd'hui si l'étang était vidé, une lame d'eau subsisterait au fond. ”

Un site en constante évolution ...

La Municipalité entreprend depuis de nombreuses années différents aménagements pour agrémenter le site, le rendre plus accessible, et ainsi, renforcer son attractivité en faveur des castelbriantais et touristes.

• Un site accessible à tous



• Un espace privilégié pour la végétalisation



• Des aménagements structurants



Juin 1974 : inauguration officielle de l'Étang de Choisel et 1^{er} concours de pêche



26 Juin 1984 : aménagement du plan d'eau de la Ville-Marie



2004 : réalisation de la carrière hippique



Juillet 2016 : ouverture d'AquaChoisel



Août 2017 : ouverture du Triportech



Août 2020 : création d'une aire de camping-cars

• Des équipements de loisirs



Mini-golf



Skatepark



Parc-fitness de plein air



Aire de jeux pour enfants



Terrain multisports

... Un site idéal pour les événementiels

Cadre exceptionnel et attractif, le site de Choisel accueille plusieurs événements toute l'année et notamment lors de la période estivale.

Organisés par la Ville de Châteaubriant ou par les associations castelbriantaises, ces événements de plein air attirent tous les ans de nombreux habitants et touristes qui profitent aussi bien des animations proposées que du cadre verdoyant qu'offre Choisel.



Feu d'artifice du 14 juillet



Concours de pêche



Sport, Santé, Bien-Être

Des projets en cours et à venir ...

• Création d'une salle associative

La Municipalité souhaite poursuivre le développement de l'offre de services sur le site de Choisel pour les Castelbriantais en



y construisant une salle associative d'une capacité de 195 places. Cet équipement répond à des attentes et complètera l'offre de salles existante. Elle répondra aux normes environnementales et aux exigences d'intégration paysagère.

• Nouveau multi-accueil à la Borderie

Afin de répondre aux besoins des familles, un multi-accueil verra le jour fin d'année 2024 à Châteaubriant, à proximité du Centre de Loisirs de la Borderie, et disposera de 24 places d'accueil.

• Un théâtre de verdure

Un théâtre de verdure, avec 2/3 des places enherbées, répondra à l'engagement de végétalisation porté par la Ville et sera totalement intégré dans le cadre paysager de Choisel. D'une capacité d'accueil prévue d'environ 1 000 personnes, il permettra d'accueillir tout au long de l'été des spectacles ainsi que des festivals.

Une politique tournée vers l'arbre

La Ville de Châteaubriant a la volonté de sensibiliser les habitants aux bons gestes à adopter en matière d'environnement. Pour la 4^e édition de la Semaine de l'Environnement, elle a mis l'accent sur la thématique de l'arbre.

Une semaine thématique dédiée

Sophie Bourdais, Adjointe à l'Environnement et aux Mobilités douces

“ De nombreuses animations, visites et ateliers étaient au programme pour les scolaires et le grand public afin de découvrir et adopter les bonnes résolutions pour réduire leur impact environnemental au quotidien. À cette occasion, la Municipalité a organisé un concours photo sur l'arbre, ainsi qu'une distribution d'arbrisseaux. ”



Le palmarès du concours des « Maisons fleuries »

135 participants répartis en 4 catégories ont contribué en 2023 à l'embellissement du cadre de vie de la ville. La Municipalité a tenu à les en remercier lors d'une cérémonie organisée à la Halle de Béré le 23 mars dernier.

Maison avec jardin très visible de la rue



1^{er} prix : Christian GOISET

Maison avec possibilité limitée de fleurissement



1^{er} prix : Maurice HOUGRON

Ouverture du jardin éphémère, Place E. Bréant

Très apprécié du grand public, le jardin éphémère a ouvert le vendredi 22 mars. Cet espace arboré installé pour la 6^e année consécutive en centre-ville est en libre accès jusqu'à l'automne.



Retrouvez l'intégralité du palmarès des gagnants par ici



Bulletin d'inscription Concours des **Maisons Fleuries 2024**

Pensez à vous inscrire ! Bulletin à retourner avant le 31 mai 2024

Hôtel de Ville - Place Ernest Bréant - BP 189 - 44 146 Châteaubriant Cedex

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Catégorie concernée :

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Maison avec balcon, terrasse ou possibilité limitée de fleurissement
- Immeuble collectif
- Commerces, Entreprises, Associations

À noter : La participation au concours l'an passé n'entraîne pas une inscription automatique pour cette année. Tout participant doit obligatoirement renouveler son inscription.



Opération « Nettoyons la nature »

La Ville a organisé des opérations « Nettoyons la nature », en collaboration avec différentes écoles primaires de Châteaubriant. Fabienne Jarret, conseillère déléguée s'est investie dans ces actions qui permettent de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement ainsi qu'aux bons gestes du tri sélectif. De nombreux Castelbriantais, bénévoles et parents d'élèves, se sont joints à l'opération.

Dominique Flatet, Conseiller Municipal



« Châteaubriant est résolument engagée dans une démarche environnementale autour de l'arbre. Elle poursuit son plan de végétalisation entamé depuis plusieurs années. En 2023, près de 200 arbres ont été plantés par le service Espaces-Verts de la Ville, principalement sur 2 sites :

- **le Parc de Béré** avec la plantation de 140 arbres, marquant ainsi la fin du vaste programme d'aménagements paysagers de ce site.
- **le site de Choisel** avec une vingtaine de nouveaux arbres plantés à proximité de la rue du gaz.

Depuis 2019, près de 1900 arbres ont été plantés sur l'ensemble des sites de la ville (Bois de la Galissonnière, Bois de Tugny, Parc de Béré et Parc de Choisel) avec un total de 112 essences différentes. »

Restauration du Jardin des Remparts



La Ville est intervenue dans le Jardin des Remparts pour réaliser de nouvelles allées habillées avec des bordures, des plantations de sujets et arbustes, et la pose d'une pergola. Dès le mois d'avril, le public pourra découvrir la métamorphose réalisée par le service Espaces-Verts de la Ville.

Les mobilités douces confortées

Ouverture d'une liaison douce



Une nouvelle liaison cyclable et piétonne vient d'être aménagée par la Communauté de Communes sur une portion de 600 mètres, entre la rue du Maréchal Foch et le parking du Lycée public Môquet-Lenoir. Elle permet de sécuriser le parcours des élèves entre le pôle scolaire et la plateforme de regroupement des cars scolaires. Cette 3^e et dernière étape complète les deux premières sections réalisées en 2021 et 2022.

Un nouveau record de fréquentation enregistré pour le C'Bus

Sur la période du 5 au 9 février dernier, les deux minibus électriques gratuits C'Bus ont enregistré 1 000 montées hebdomadaires pour les 5 lignes desservant 42 points. La ligne C desservant Béré, le Centre Hospitalier, la Baguais et la zone Horizon a été la plus fréquentée durant cette période. Ces deux minibus électriques assurent des trajets réguliers et rapides accessibles gratuitement du lundi au vendredi (jours fériés exceptés).



Accompagner à chaque étape de la vie



Soucieuse d'accompagner ses habitants, la Ville, via son Centre Communal d'Action Sociale, s'efforce de répondre aux attentes et besoins de l'ensemble des Castelbriantais au quotidien. Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) est l'un des dispositifs majeurs.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Les aides soignants du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et assurent la continuité des soins et un accompagnement personnalisé ponctuel ou régulier.



Le service de Châteaubriant a une capacité d'accueil de 51 places depuis le 1^{er} décembre 2023 : 48 places pour les personnes âgées malades ou dépendantes de plus de 60 ans et 3 places pour les personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie chronique.

Pourquoi ?

- Soins de nursing (toilette, habillage, lever, coucher à domicile) et soins relationnels (écoute, relation avec l'aidant et lien avec les différents professionnels de santé).

Prise en charge

- Sur prescription médicale et suite à l'évaluation des besoins par les infirmiers du SSIAD.
- Admissions conditionnées au minima par 5 passages/semaine et en fonction des places disponibles.
- La demande de prise en charge peut être effectuée par la personne elle-même, le médecin traitant, la famille, le service social, etc.
- Prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.
- Le service de soins fonctionne de 7h45 à 12h30 et de 16h15 à 19h15 du lundi au dimanche, jours fériés inclus.

La Ville de Châteaubriant a présenté sa candidature auprès de l'Agence Régionale de Santé pour l'ouverture de 9 places supplémentaires.

Contact

Centre Communal d'Action Sociale
9, Esplanade des Terrasses, 44 110 Châteaubriant
02 40 81 52 40 - ccas@ville-chateaubriant.fr
Service de Soins Infirmiers à Domicile :
02 40 28 26 98

Lancement d'un Café-Répît

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Châteaubriant, ALFa Répît – Le Relais des Aidants et le CLIC proposent un Café Répît à destination des aidants, chaque dernier jeudi du mois. Le Café Répît permet aux aidants d'échanger et de partager entre eux sur la relation d'aide et au quotidien avec un proche en difficulté de vie. La participation est libre et gratuite.



Les rendez-vous Café-Répît, Foyer-Restaurant, Esplanade des Terrasses, 14h30-16h30 : 25 avril, 30 mai et 20 juin.

«Sportez-vous bien»

Des séances de sport accessibles à tous, avec Papy Leye.



“ L'initiative mise en place par la Ville via le Centre Communal d'Action Sociale, est une incitation à la (re)découverte d'une activité physique en douceur, par cycle de plusieurs séances en petits groupes. Le but est de réapprendre à bouger tranquillement, sans brusquer le corps. Ces rendez-vous hebdomadaires gratuits sont aussi facteurs de lien social, permettant de rencontrer de nouvelles personnes en toute convivialité autour des bienfaits du sport. ”

Sportez-vous bien : accès gratuit. Inscriptions auprès du CCAS.

Des formations pour les jeunes



Afin de développer et renforcer le socle d'enseignement supérieur, la Ville de Châteaubriant et la Communauté de Communes déploient de nouvelles offres de formation.

Le nouvel IUT en construction sur le Pôle d'Activités de la Gare

Pour accompagner l'offre de formation Universitaire sur le territoire, un nouveau bâtiment de 700m² est en construction. Ce nouveau bâtiment accueillera à la rentrée 2024 les deux premières promotions de la formation BUT GACO (Bachelor Universitaire de Technologie spécialité « Gestion Administrative et Commerciale des Organisations »).

À la rentrée 2025, avec la 3^e promotion, 168 étudiants occuperont ce nouvel équipement.



Belle affluence aux Portes Ouvertes du Campus Connecté

Le 17 février, lors des premières Portes Ouvertes du Campus Connecté, 317 visiteurs sont venus se renseigner sur l'offre de formation dispensée, ainsi que sur le BUT GACO qui a ouvert à la rentrée 2023 au sein de l'établissement scolaire Saint-Joseph, en attendant l'ouverture du futur IUT près du Quai des Entrepreneurs. Les étudiants viennent de parcours de formations variés (DAEU, BTS, Licence, Master ou Titre Professionnel). L'inscription est entièrement gratuite. Le Campus Connecté est accessible à tous, sans condition de revenu.



Inscriptions scolaires, cantine et périscolaire

Ouverture des inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024. Du **lundi 15 avril au 15 août 2024**, les parents sont invités à se présenter en Mairie au Service Enseignement. Pour le passage en CP, les parents doivent procéder à l'inscription en Mairie selon les mêmes modalités (à l'exception de l'école primaire Viaud-Terrasses).

Le «Portail Familles»

La plateforme numérique «Portail Familles» permet aux familles d'inscrire leurs enfants à la cantine et/ou à la garderie, de consulter les factures, ou encore d'effectuer un paiement en ligne.

Portail Familles : www.mairie-chateaubriant.fr > rubrique « Mon Quotidien » - « Enfance/Jeunesse » - « Enseignement ».



Contact

Campus Connecté
6a Rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant
02 72 41 01 00
campusconnecte@cc-chateaubriant-derval.fr

Les rendez-vous du printemps à Châteaubriant

La saison printanière vous invite à profiter pleinement des nombreuses animations organisées à Châteaubriant. Sport, loisirs et détente sont au programme des prochains mois !

Départ de la 2^e étape du « Région Pays de la Loire Tour » Mercredi 3 avril 2024, dès 9h



La Ville de Châteaubriant est heureuse d'accueillir, pour la première fois, le « Région Pays de la Loire Tour ». Elle sera ville-départ de la 2^e étape le 3 avril 2024 qui reliera Châteaubriant à Saumur. Le public pourra dès 9h, Place Charles de Gaulle, découvrir le village, suivre la présentation des équipes et encourager les coureurs avant le départ de l'étape donné à 12h20. Inscrit au calendrier de l'Union cycliste internationale, le Région Pays de la Loire Tour se déroule juste avant « Paris-Roubaix » et réunit une vingtaine d'équipes professionnelles et semi-professionnelles.



Accueil de la Flamme de la Nation

Samedi 11 mai 2024

Dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement, le projet « Flamme de la Liberté, Opération Mirror 2024 » sera l'occasion d'acheminer la flamme de la Nation Française, aux États-Unis. Cette flamme voyagera du 8 au 28 mai et sera de passage à Châteaubriant le samedi 11 mai.

Temps-forts :

- **Samedi 11 mai** : Cérémonie à la borne de la Voie de la Liberté, place de la Motte en présence de 44 jeunes sélectionnés dans le cadre de l'événement.
- **Jeudi 6 juin** : Cérémonie de la Flamme de la Nation, parvis de l'Hôtel de Ville.
- **Samedi 3 et dimanche 4 août** : 80^e anniversaire de la Libération de la Ville par le Général Patton.

Intégralité de l'opération à retrouver sur :
lafilammedelaliberte.com



Festival Anne de Bretagne

17, 18 et 19 mai 2024

La Ville de Châteaubriant accueillera du 17 au 19 mai 2024 le Festival Anne de Bretagne. Cet événement a pour but de promouvoir la culture bretonne en Loire-Atlantique.

Un programme varié :

- **Vendredi 17 mai** : Concert de Chorales Bretonnes en l'Église Saint-Nicolas.
- **Samedi 18 mai** :
 - Défilé et animations avec 5 géantes en costume traditionnel, spectacles, intermèdes musicaux.
 - Fest-Noz en soirée à la Halle de Béré.
- **Dimanche 19 mai** : Animations danse et musique, jeux traditionnels bretons, expositions.

Retrouvez tout le programme sur :
www.mairie-chateaubriant.fr





Les prochaines courses hippiques

L'Hippodrome national de la Métairie-Neuve accueille chaque année de nombreuses courses hippiques attirant les meilleurs drivers et jockeys de France.

Pour le printemps, 4 dates sont à retenir :

- **Samedi 27 avril, 10h15** : Prémium Galop
- **Dimanche 12 mai, 10h30** : Prémium Galop
- **Dimanche 26 mai, 15h30** : Prémium Trot
- **Dimanche 9 juin, 14h** : Mixte - Fêtes des courses.

Contact

Hippodrome National de la Métairie
Neuve - Tél : 02 40 28 04 66
hippodrome.chateaubriant@wanadoo.fr
www.hippodrome-chateaubriant.fr
Restaurant panoramique : 06 72 39 31 64

Exposition de l'association «Accueil des Villes Françaises»

10 au 13 avril 2024, Marché Couvert

L'association «Accueil des Villes Françaises» (AVF) fête ses 50 ans au Marché Couvert. L'association propose aux nouveaux arrivants et à toutes les personnes en recherche de lien social, de nombreuses animations conviviales, permettant de partager des passions et de nouer de nouvelles amitiés.



Ouverture du Triportech et du mini-golf

Samedi 20 avril 2024

Le site de Choisel accueille de nombreux promeneurs, sportifs et familles qui apprécient ce cadre verdoyant et incontournable de la ville. Profitez-en pour passer un agréable moment au mini-golf et au Triportech, entre amis ou en famille, à partir du samedi 20 avril.

- **Du 20 avril au 3 juillet** : ouvert les mercredis, week-ends, jours fériés et vacances scolaires de 13h à 19h.
- **Du 6 juillet jusqu'à la rentrée de septembre** : ouvert tous les jours de 13h à 20h.

Maintien des marchés au mois de mai

Les marchés des mercredis 1^{er} et 8 mai sont maintenus.
Compte tenu de l'étape de «La Flamme de la Nation», le marché du samedi 11 mai sera délocalisé Place Saint-Nicolas.



Les rendez-vous de l'intercommunalité

Festival Lettre en Scène 14 au 24 avril 2024

André Dussollier sera le parrain du festival littéraire Lettre en Scène organisé par la Municipalité et la Communauté de Communes. Cette 5^e édition se tiendra dans différents lieux culturels de la Ville : Théâtre de Verre, Médiathèque, Conservatoire, Galerie 29, Micro-Folie, Centre Socio-Culturel Intercommunal.



Festival Art du Polar 24 au 26 mai 2024

Des liens étroits existent entre les arts et l'univers du Polar, entre le crime et ses différentes représentations artistiques... Auteurs et artistes se côtoient en musique, en images et en mots pour sonder l'âme humaine.



Fête du Jeu 25 mai 2024

La Ville de Châteaubriant et la Ludothèque Intercommunale vous invitent à célébrer le jeu sous toutes ses formes le samedi 25 mai. Venez participer, le temps d'une journée, quel que soit votre âge, jouer et redécouvrir l'importance et les bienfaits du jeu.



Retrouvez tout le programme des animations sur www.mairie-chateaubriant.fr

Des rendez-vous participatifs

Au mois de mars, et comme chaque année, la Municipalité a organisé six Réunions de secteurs à destination des habitants. Celles-ci ont permis d'aborder avec les élus des sujets relatifs au quotidien des administrés mais également d'échanger sur des questions et thèmes importants tels que la sécurité, la voirie, la santé, le social, la formation, l'environnement ou encore les projets d'aménagements.

Tout au long de l'année, les élus sont à la disposition des habitants sous forme de rendez-vous auprès de la Mairie.



Contact

Mairie de Châteaubriant
Place Ernest Bréant
02 40 81 02 32
mairie@ville-chateaubriant.fr
www.mairie-chateaubriant.fr

Expression des groupes minoritaires

Ecoles : « Il faut faire bloc »

Mi-février, six écoles du secteur de Châteaubriant étaient menacées d'une fermeture de classe pour la prochaine rentrée scolaire. Parmi elles, 3 seront probablement épargnées. C'est positif, mais le problème n'est pas réglé pour autant sur le territoire de la communauté de communes.

Cette situation pose plusieurs questions : La première porte sur la priorité exprimée par le gouvernement de renforcer la politique éducative ! Qu'en est-il, si sur le terrain les fermetures de classes se poursuivent au rythme de la réduction de postes budgétaires dans la fonction publique. Le dernier rapport « PISA », publié fin 2023 constate une baisse généralisée des compétences des élèves et montre à l'évidence qu'il faut renforcer les moyens humains en réduisant le nombre d'élèves par classe. La seconde concerne la vitalité des communes, l'école c'est la vie. Elle organise la vie sociale et le vivre ensemble, elle anime le centre bourg ou le quartier, elle maintient le commerce local, elle permet de développer des services à la population en termes d'accès à la culture, aux sports, à la santé, à la solidarité ... « Il faut faire bloc » comme le disait un membre du collectif des parents d'élèves pour lutter contre ces fermetures de classes sur le territoire de la communauté de communes. Enfin, la répétition des menaces de fermetures sur notre territoire est aussi le signe de nos faiblesses démographiques. L'évolution de la population est de + 0,09 % par an depuis 2015 pour l'ensemble de la communauté de communes alors que le département enregistre + 1,1% par an sur la même période. Dans ces circonstances, la priorité est au ré équilibrage en développant des coopérations avec les territoires voisins.

Groupe d'élu-e-s Châteaubriant écologiste et solidaire : Anne Legrais-Ozberk, Adeline Orain, Patrick Baron, Bernard Gaudin

Groupe « Renaissance pour Châteaubriant »

Texte non-reçu à l'heure de l'impression.



C. Galland, B. Palierne et F-X Le Hécho - Renaissance pour Châteaubriant



Les actualités de la Micro-Folie

La Micro-Folie propose des rendez-vous culturels tout au long de l'année à destination du grand public mais également des plus jeunes avec des activités ludiques.

Nouveauté : découvrez une «œuvre à la loupe» !



Œuvre à la loupe Le dénombrement de Bethléem de Pieter Brueghel le Jeune, vers 1610-1620



© 2015 RMN-Grand Palais / René-Gabriel Ojéda

Derrière cette représentation de la vie d'un village flamand se cache un tout autre message. Avez-vous remarqué cette femme en bleu à dos d'âne au premier plan ? Et oui, il s'agit bien de Marie accompagnée de Joseph. Ils s'appêtent à se faire recenser, comme l'exige la loi. Dans la Bible, cet épisode se déroule à Bethléem le 24 décembre de l'an 0 mais l'artiste le situe à son époque et dans sa région : la Flandre.

À la loupe :

Au milieu de ce village se trouve une petite cabane au toit de travers. C'est celle d'un lépreux, comme le montre le bâton coiffé d'une gamelle à l'entrée. D'ailleurs, le personnage au chapeau ne serait-il pas en train de lui voler une laitue ?



Le saviez-vous ?

Les Brueghel, une famille d'artistes ! Avec un père et un frère peintres, la voie de Pieter Brueghel le Jeune était toute tracée ! Cette œuvre est d'ailleurs une copie d'un tableau réalisé par son père, Pieter Brueghel l'Ancien.

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez cette œuvre tous les mercredis du mois d'avril à la Micro-Folie.

Programme

Programme complet des animations de la Micro-Folie sur le site internet de la Ville : www.mairie-chateaubriant.fr

La Nuit des Musées : samedi 18 mai 2024



Exposition

« Les bizarreries du musée »

Découvrez une collection spéciale d'objets insolites avec des notices explicatives, jeux sur tablettes et quizz et en exclusivité une exposition d'œuvres des collections municipales : coco fesse, bottes de sept lieues, crânes et main de momie vous attendent pour cette soirée dédiée à l'art pas très beau !

Micro-visites (30 min)

de 18h à 22h, entrée libre, tout public à partir de 5 ans.

Un rendez-vous à ne pas manquer...

Contact

Micro-Folie Châteaubriant
9 rue Denieul et Gastineau
02 40 55 26 02
microfolie@ville-chateaubriant.fr
www.mairie-chateaubriant.fr



André Dussollier, parrain du Festival «Lettre en Scène»

La saison culturelle du Théâtre de Verre

Vendredi 12 avril, 20h30 :

« Les Quatre Saisons » par l'Orchestre National des Pays de la Loire, Gilles Apap et la compagnie Gandini (Musique classique et jonglage).

Dimanche 14 avril, 18h :

André Dussollier, «Sens dessus dessous» (Festival «Lettre en Scène»).

Jeudi 16 mai, 20h30 :

Kery James, «À huis clos» (Théâtre).

Mercredi 22 mai, 20h30 :

Cécile Lacharme, « Musique atmosphérique » (Concert). En partenariat avec la Communauté de Communes et musique et danse en Loire-Atlantique.

Vendredi 24 mai, 20h30 :

« Affaires sensibles - Combats de femmes », par Fabrice Drouelle (Théâtre). En partenariat avec la Communauté de Communes.



Kery James

Contact

Théâtre de Verre

27, place Charles de Gaulle
44110 Châteaubriant
02 40 81 19 99

tdv.billetterie@ville-chateaubriant.fr

Les rdv du TDV

• Conférences de l'Université permanente

Mardi 9 avril, 14h30 :

« Groenland : les inuits de Siorapaluk », par Jocelyne Ollivier-Henri.

Mardi 14 mai, 14h30 :

« Belles et tragiques : les frontières de la Pologne », par Bernard Lugadet.

Informations au 06 86 30 82 00

ou up.chateaubriant@univ-nantes.fr

• Spectacles du Conservatoire

Mercredi 10 avril, 19h :

Concert d'harmonie avec la Musique des Transmissions de Rennes et les Orchestres du Conservatoire.

Vendredi 19 avril, 20h30 :

La Cuisine de Josquin et Léonie (dans le cadre de Lettre en Scène).

Samedi 18 mai, 18h :

Rock'n Love (musiques actuelles).

Billetterie : 02 40 81 15 87

• Manifestations associatives

Samedi 6 avril, 20h30 :

Concert de l'Orchestre d'Harmonie (invités : l'Orchestre d'Harmonie de Rennes et le pianiste concertiste Avguste Antonov).

Billetterie : 02 40 28 20 90

MÉMENTO

Services municipaux :

-Mairie : 02 40 81 02 32
-Numéro Vert Mairie : 0 800 44 2000
-ComCom Châteaubriant-Derval : 02 28 04 06 33
-Sictom (Collecte des ordures ménagères) : 0 800 00 16 32

Urgences : 15 ou 112 d'un portable

-Gendarmerie : 02 40 81 00 17
-Pôle Santé de Choisel (hôpital/clinique) : 02 40 55 88 88
-Police Municipale : 02 40 81 11 43
-Pompiers : 18 ; -Samu : 15

Médecins :

-Dr Chauvin : 02 40 81 30 27
-Dr Davenas : 02 40 28 37 37
-Dr Irolla : 02 40 28 12 43
-Dr Machard-Lepennetier : 02 40 81 42 77
-Dr Martin : 02 28 04 19 02

-Dr Payelle : 02 40 81 01 11
-Dr Roul : 02 40 28 37 37
-Dr Varache : 02 40 28 37 37

Maison de Santé Pluridisciplinaire :

-Dr Andrej Vartic, Dr Roxana Vartic,
-Dr Samir Saouli, Dr Hana Pucel : 02 52 20 40 00
-Dr Bertrand Lefèvre : 02 40 28 74 34

Infirmiers :

-Amice Maryline / Guénaëlle Pinon : 02 40 81 45 60 / 06 25 48 01 55
-Beuve-Mery Charlotte : 02 40 07 82 32
-Bouget Nicolas / Alexandra Coudray : 02 40 81 18 24
-Brulé Valérie : 02 40 07 82 32
-Dupuis Emmanuel : 02 40 81 15 04
-Morel Patricia : 02 40 81 18 24
-Plessis Kathleen : 02 40 07 82 32
-Robert Cindy / Lanoë Sabrina : 02 40 81 37 37

CCAS :

-Centre de Soins Infirmiers : 02 40 28 11 53
-Foyer restaurant : 02 40 81 22 95
-SSIAD : 02 40 28 26 98

Pharmacies :

Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37
-Pharmacie Jeanne d'Arc : 02 40 81 00 34
-Pharmacie de la Motte : 02 40 81 02 61
-Pharmacie Merceron : 02 40 81 00 35
-Pharmacie de la Ville aux Roses : 02 40 81 09 48

Ambulances-Taxis :

-Jussieu Secours Castelbriantais : 02 40 28 22 22
-Guinguenê-Garcia : 02 40 07 70 14

Divers :

-Ass. de défense des familles victimes des sectes : 02 51 88 95 20 (de 9h30 à 12h)
-ADDEVA (victimes de l'amiante), 1^{er} jeudi du mois, 13h30-17h, CCAS
-Drogue info service : 0 800 23 13 13
-Enfance et partage 44 : 0 800 05 12 34
-Espace Ligue Info (cancer) : 02 40 14 00 14
-Info Contraception et IVG : 0 800 08 11 11
-Sida info service : 0 800 840 800
-Permanence Solidarité femmes : Centre médico-social. Prendre contact au préalable au 02 40 12 12 40
-Permanence France Victime 44 : 1^{er} mardi du mois, 10h-13h, Maison de la Justice et du Droit. Prendre rendez-vous au 02 40 89 47 07
-France Services : 02 28 04 62 75